

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 mars 2023

Assemblée générale 2023 de Valeo

Valeo informe ses actionnaires que son Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) se tiendra le 24 mai 2023, à 14h30, au Pavillon Vendôme, 7 Place Vendôme, 75001 Paris.

Lors de cette Assemblée, il sera notamment proposé aux actionnaires d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, d'affecter le résultat de cet exercice ainsi que de verser un dividende de 0,38 euro par action ayant droit au dividende. En cas d'approbation du dividende, celui-ci sera détaché de l'action le 29 mai 2023, avec une date de référence (record date) fixée au 30 mai 2023 et mis en paiement le 31 mai 2023.

Le Conseil d'administration a également décidé de proposer aux actionnaires de (i) ratifier, conformément à la loi, la cooptation d'Alexandre Dayon et de Stéphanie Frachet en qualité d'administrateurs et (ii) renouveler les mandats d'administrateur de Stéphanie Frachet et de Patrick Sayer qui arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée générale 2023.

Les actionnaires seront par ailleurs appelés à se prononcer sur :

- la rémunération au titre de l'exercice 2022 des administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux (votes *ex post*) ;
- les politiques de rémunération applicables aux administrateurs et aux dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023 (votes *ex ante*).

Il sera également proposé aux actionnaires de se prononcer sur une nouvelle autorisation d'attribution gratuite d'actions à l'effet de la substituer à la précédente autorisation, approuvée par l'Assemblée générale du 26 mai 2021. Ils seront en outre invités à renouveler les autorisations et délégations financières à donner au Conseil d'administration en matière notamment d'émission d'actions et autres valeurs mobilières qui sont similaires à celles approuvées lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 26 mai 2021.

Enfin, il sera proposé aux actionnaires de modifier les statuts à l'effet notamment d'organiser, conformément aux dispositions légales applicables, la représentation des salariés actionnaires au Conseil d'administration, le seuil de 3 % du capital calculé selon les modalités de l'article L. 225-102 du Code de commerce ayant été franchi au cours de l'exercice 2022.

L'avis de réunion qui sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) contiendra l'ordre du jour détaillé arrêté par le Conseil d'administration, les projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis de réunion et le rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolutions pourront être consultés sur le site Internet www.valeo.com (rubrique Investisseurs et Actionnaires / Assemblée générale) à partir du 31 mars 2023.

Les autres documents préparatoires et renseignements relatifs à cette Assemblée seront consultables sur le site Internet précité, tenus à la disposition ou communiqués aux actionnaires dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables.



L'Assemblée générale sera retransmise en direct et en différé sur le site Internet du Groupe.

Pour toute information relative à la participation à l'Assemblée ou aux modalités de mise à disposition ou de consultation des documents relatifs à l'Assemblée, nous vous invitons à contacter votre intermédiaire financier, le service Relations Investisseurs de Valeo ou la Société Générale (Service des Assemblées, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 3) agissant en qualité de mandataire de Valeo.

Valeo, entreprise technologique, partenaire de tous les constructeurs automobiles et des nouveaux acteurs de la mobilité, œuvre pour une mobilité plus propre, plus sûre et plus intelligente, grâce à ses innovations. Valeo dispose d'un leadership technologique et industriel dans l'électrification, les aides à la conduite, la réinvention de la vie à bord et l'éclairage à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule. Ces quatre domaines, essentiels à la transformation de la mobilité, sont les vecteurs de croissance du Groupe. Valeo est la société française ayant déposé le plus de brevets dans le monde selon le dernier classement de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI), publié en juin 2022

Valeo en chiffres : 20 milliards d'euros de CA en 2022 ; 109 900 collaborateurs au 31 décembre 2022 ; 29 pays, 183 sites de production, 21 centres de recherche, 44 centres de développement,

VALEO 100, rue de Courcelles, 75017 Paris www.valeo.com

Contacts presse +33 6 67 88 89 33 | +33 7 61 52 82 75 | presscontact.mailbox@valeo.com